

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE
DE SOISSONS

TROISIÈME SÉANCE

—
Lundi 2 Mars 1891
—

Présidence de M. BRANCHE de FLAVIGNY

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

LIVRES OFFERTS ET DÉPOSÉS

- 1° *Annual report, Geological Survey, 1887-88.*
- 2° *Annales de l'Académie de Mâcon, 2^e série, t. 7, 1890.*
- 3° *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, Janvier à Mars, 1891.*

4° *Le Tonkin financier et son avenir.*

5° *Bulletin* de l'Académie du Var, 1^{er} fasc. t. 15, 1889.

6° *Mémoires* de la Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie, t. 29, 1890.

7° *Bulletin* de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, Octobre, Novembre, Décembre, 1890.

8° *Bulletin* des antiquaires de la Morinie, Octobre à Décembre, 1890, 156° liv.

9° *Revue* des travaux scientifiques du Comité des travaux historiques, t. 10, nos 5, 6, 7 et 8.

10° *Mémoires* de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, n° 4, 1890, 2°, 3° et 4° trimestre.

11° *Bulletin* de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, 4^e fasc. 1889 et 1890.

12° *L'introduction de la charité légale en France*, par M. Lallemand.

13° *Mes Souvenirs de Soissons*, par Antony Lamotte.

COMMUNICATIONS ET TRAVAUX.

Parmi les ouvrages déposés, se trouve un opuscule de M. Antony Lamotte, intitulé : *Mes Souvenirs de Soissons*, qui donne d'intéressants détails sur la maîtrise de 1830 et sur les chanoines, chantres et prêtres de cette époque. — Remerciements à l'auteur.

Un membre signale la publication faite dans le *Bulletin* de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny (Jura), d'un manuscrit inédit de Benjamin Constant, portant le titre : *Le Siège de Soissons*.

C'est un poème en vers libres, dont l'action se passerait sous les Mérovingiens, mais qui, en réalité, n'est qu'une satire anti-napoléonienne, très longue, et au fonds, dépourvue d'intérêt pour notre pays : Isaure, fille de Didier, roi de Soissons, est mariée à Adolphe, prince d'Aquitaine ; la cour de Soissons célèbre ce mariage par des tournois et des fêtes, etc. Ce poème est très étendu et ne mérite pas qu'on s'y arrête davantage. Il suffit de le signaler. C'est un siège imaginaire, fantaisiste, et sans les notes explicatives, il serait difficile de comprendre même l'allégorie. Ainsi on voit Sigebert, Chilpéric, Thierry, etc. Une note indique que Thierry, c'est Louis XVI.

Le manuscrit existe aux archives de Poligny et est publié, pour la première fois, par M. Vaille, qui trouve lui-même que Benjamin Constant est faible et baval dans le récit poétique.

M. le Directeur des Beaux-Arts écrit relativement à la réunion des Sociétés savantes qui aura lieu du 19 au 23 mai prochain.

M. l'abbé Pécheur continue la lecture de son travail sur le *Palatium*. Après avoir parlé des grands dignitaires, dans les précédentes séances, il aborde les inférieurs.

Un chapitre particulier est consacré à la noblesse, un autre à l'école palatine, qui, jointe au Palais, suivaient le roi et la cour dans toutes les résidences royales et y étaient nourries. De l'école du Palais, sortaient les savants qui devinrent conseillers des rois, prélats, maires du Palais, etc.

Les chapitres suivants traiteront des villas, si nombreuses dans nos contrées sous les Mérovingiens et les Carolingiens.

M. Michaux rend compte des ouvrages reçus dans lesquels il a trouvé divers renseignements concernant le Soissonnais :

La *Revue* de Saintonge et d'Aunis cite un travail de M. l'abbé Duchesne, sur l'*Origine des diocèses épiscopaux dans l'ancienne Gaule*, publié dans les *Mémoires* de la Société des antiquaires de France, t. 10, p. 337.

L'auteur est l'adversaire déterminé de ceux qui font remonter la fondation de nos églises au I^{er} siècle. Il déclare que « tenir compte de conjectures artificielles, « fictions de lettrés, dans quelque mesure que ce soit, « c'est aller contre les règles de la méthode scientifique; il n'y a même pas à discuter avec les personnes « qui s'autorisent de semblables documents. »

D'après lui, on peut assigner des dates approximatives à la fondation d'environ 63 églises. Sur ce nombre, une seule, celle de Lyon, existait au II^e siècle. Pour les quatre cités de Toulouse, Vienne, Trèves et Reims, on remonte jusqu'au milieu du III^e siècle, sans pouvoir dépasser cette limite. Aux abords de l'an 300, il place la fondation des églises de Paris, Rouen, Sens, Bordeaux. Les autres ne remonteraient pas au delà du commencement du IV^e siècle.

Voici ce qu'il dit de Soissons :

« Une tradition recueillie par Flodoard (hist. rem. « I, 3) présente les deux premiers évêques de Reims « comme ayant été aussi évêques de Soissons ; s'il en « est ainsi, l'organisation autonome de cette dernière « église remonterait aux environs de l'an 300. »

Pour Laon, l'auteur dit :

« Je néglige, dans cette province, le diocèse de Laon
« qui fut démembré de celui de Reims par Saint-Remy,
« dit-on. En tout cas, on n'en connaît aucun évêque
« antérieur au VI^e siècle. »

Dans le *Bulletin* de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, nous avons remarqué un article sur les corporations d'arts et métiers.

L'auteur cite parmi elles un genre de compagnonnage spécial dont les membres portaient le nom de *bons cousins*, ou *cousins de la gueule noire*. Ces affiliés étaient des bûcherons et des charbonniers. A l'instar des compagnons d'autres métiers, ils avaient des rites, des serments, des mots de passe mystérieux et le plus grand secret était gardé par eux.

La réception des charbonniers avait toujours lieu dans la forêt. Les compagnons se donnaient le titre de *bons cousins* et le récipiendaire était appelé *Guépier*. On étendait sur la terre une nappe blanche et sur la nappe on plaçait une salière, un verre d'eau, un cierge allumé et une croix. Prosterne l'aspirant jurait, par le sel et l'eau, de garder fidèlement le secret de l'association. Après plusieurs épreuves, on lui indiquait les signes et les mots mystérieux qui devaient le faire reconnaître comme un frère dans toutes les forêts. On lui expliquait le sens allégorique des objets exposés à sa vue : le *linge* était le linceul dans lequel tout homme était enseveli ; le *sel* signifie les vertus théologales ; le *feu* figure les flambeaux qui brûleront près du lit de mort ; l'*eau* représente l'eau bénite dont on asperge le cercueil ; la *croix* est le signe de la rédemption qui sera placé sur la tombe.

Le néophyte apprenait encore que la vraie croix était de houx marin, qu'elle avait 70 pointes et que

Saint-Thibaut était le patron des charbonniers. (Emile Laurent, du *Paupérisme*.)

Cette association existait dans la forêt de Villers-Cotterêts et dans celles des Alpes, du Jura, de Fontainebleau, de la Puisaye, dans la forêt Noire et jusque dans celles de Suède et de Norwège.

La séance est levée à 5 heures.

Le Président : BRANCHE DE FLAVIGNY.

Le Secrétaire : l'abbé PÉCHEUR.

